

SPADA DU MANS

STRUCTURE DE PREMIER ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE 1 rue Paul Beldant - 72100 LE MANS

La Spada pré-enregistre les demandeurs d'asile primo-arrivants (DA) auprès de la Préfecture, domicilie administrativement les demandeurs d'asile orientés par l'Ofii et assure un service de gestion de leur courrier depuis leur arrivée jusqu'à leur entrée en hébergement ou jusqu'à la fin de la procédure. Elle délivre, par ailleurs, une information et un accompagnement sur la procédure d'asile, facilite l'accès aux droits sociaux et oriente vers les services de santé, d'aide alimentaire et d'hébergement d'urgence de droit commun. Depuis le 1er janvier 2019, elle accompagne les bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) domiciliés jusqu'à 6 mois après l'obtention de la protection internationale.

Date d'ouverture : janvier 2022

PUBLIC ACCUEILLI

392 nouvelles domiciliations réalisées

RÉPARTITION DES ADULTES PAR GENRE

39 % de femmes 61 % d'hommes

PROFIL DU PUBLIC

21 % de familles 79 % d'isolés
- de 25 ans 28 %

PRINCIPAUX PAYS D'ORIGINE DES PERSONNES

Guinée : 56 personnes 14 %
Afghanistan : 45 personnes 11 %
Angola : 25 personnes 6 %
Azerbaïdjan : 25 personnes 6 %
Congo : 24 personnes 6 %

RÉPARTITION PAR PROCÉDURE DES NOUVEAUX DOMICILIÉS

101 personnes en procédure normale

109 personnes en procédure accélérée

129 personnes en procédure Dublin

ACTIVITÉS DE LA SPADA EN 2022

102 personnes pré-enregistrées pour le guichet unique

404 personnes suivies au 31/12/2022 (file active)

534 personnes accompagnées pour l'affiliation à l'Assurance maladie

261 personnes aidées pour la constitution du dossier Ofpra

97 personnes aidées dans leurs démarches auprès de la CNDA

321 personnes acheminées vers un hébergement du DNA

31 bénéficiaires de la protection internationale (BPI) suivis